

Soins de Santé

Circulaire OA no 2023/178 du 11-7-2023

Applicable à partir de 1/07/2023

Rubriques

Code	Séquence
3910	/ 2 095

Tarifs; Objectifs de soins de santé transversaux – Hospitalisation à domicile; 01-07-2023.

Suite à l'approbation par le Comité de l'assurance du 5 juin 2023 (note CSS 2023/133) de l'avenant à la Convention nationale entre les établissements hospitaliers et les organismes assureurs du 12 décembre 2019 (HOP /2020quinquies), vous trouverez en annexe les tarifs pour l'hospitalisation à domicile.

Ces tarifs sont applicables à partir du **1^{er} juillet 2023**.

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :

[V1- Transversaal - tarieven j. Thuishospitalisatie 01-07-2023-circ OA.xlsx](#)

Objectifs de soins de santé transversaux

j. Hospitalisation à domicile prestations applicables à partir du 01-07-2023

Numéro de code		Libellé	Honoraires	Intervention Ambulant		Intervention Hospitalisé	
AMB	HOS			Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel
795211		Mise en route de l'hospitalisation à domicile par l'hôpital : forfait pour l'hôpital	196,81	196,81	196,81		
107170		Mise en route de l'hospitalisation à domicile par l'hôpital : honoraires forfaitaires pour le médecin spécialiste à facturer en tiers-payant	86,51	86,51	86,51		
107192		Mise en route de l'hospitalisation à domicile : honoraires forfaitaires pour les (cabinets des) médecins généralistes détenteurs du DMG à facturer en tiers-payant	43,15	43,15	43,15		
418574		Mise en route de l'hospitalisation à domicile : honoraires forfaitaires pour les praticiens de l'art infirmier à domicile à facturer en tiers-payant	32,44	32,44	32,44		
795255		Forfait par jour de traitement : préparation et délivrance de médicaments dans le cadre d'une hospitalisation à domicile par le pharmacien hospitalier : antibiothérapie	7,84	7,84	7,84		
795270		Forfait par jour de traitement : préparation et délivrance de médicaments dans le cadre d'une hospitalisation à domicile par le pharmacien hospitalier : traitement anticancéreux – monothérapie	32,44	32,44	32,44		
795292		Forfait par jour de traitement : préparation et délivrance de médicaments dans le cadre d'une hospitalisation à domicile par le pharmacien hospitalier : traitement anticancéreux –plurithérapie	48,66	48,66	48,66		
596750		Honoraires de surveillance par jour de traitement par un médecin spécialiste en cas d'hospitalisation à domicile antibiothérapie à facturer en tiers-payant	7,65	7,65	7,65		
596772		Honoraires de surveillance par jour de traitement par un médecin spécialiste en cas d'hospitalisation à domicile traitement oncologique à facturer en tiers-payant	65,27	65,27	65,27		
107214		Honoraires forfaitaires pour appel à l'expertise du (cabinet du) médecin généraliste détenteur du DMG par un médecin spécialiste à facturer en tiers-payant	43,15	43,15	43,15		
795351		Honoraires forfaitaires par jour de traitement : coordination des soins par le praticien de l'art infirmier depuis l'hôpital, à facturer par l'hôpital en tiers-payant	14,85	14,85	14,85		
418596		Honoraires forfaitaires par jour de traitement : coordination des soins par le praticien de l'art infirmier à domicile depuis le domicile à facturer en tiers-payant	14,85	14,85	14,85		
418611		Honoraires forfaitaires pour le praticien de l'art infirmier lors de l'administration dans le milieu de vie du patient de médicaments anticancéreux par voie intramusculaire, sous-cutanée ou hypodermique à facturer en tiers-payant	7,55	7,55	7,55		
795373		Forfait matériel par jour de traitement en hospitalisation à domicile pour antibiothérapie à facturer en tiers-payant	10,81	10,81	10,81		
795395		Forfait matériel par jour de traitement en hospitalisation à domicile : pour oncologie à facturer en tiers-payant	17,57	17,57	17,57		